

DÉSÉQUILIBRES DÉMOGRAPHIQUES

Adapter les territoires aux enjeux du vieillissement de la population

Part des personnes de 65 ans et plus en Europe

La part des personnes âgées de 65 ans ou plus permet de mesurer le degré de vieillissement d'un territoire et son évolution. Cette notion se distingue de la gérontocroissance qui mesure, en absolu, l'évolution du nombre de personnes âgées. Un territoire peut aussi être vieillissant du fait du départ de jeunes.

Cet indicateur Eurostat est une estimation pour l'année 2019, qui n'existe qu'aux niveaux national et régional.

Un vieillissement relativement modéré en France, comparé à l'échelle européenne

Les contrastes entre pays européens

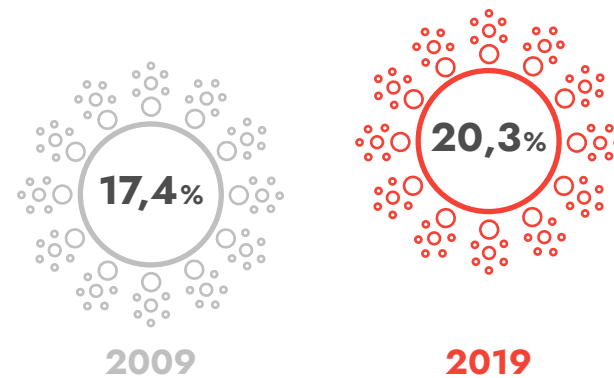
En 2019, plus d'un Français sur cinq est âgé de 65 ans ou plus (20,1%), soit un niveau comparable à la moyenne européenne. Au regard des autres pays européens, la structure par âge de la population française est relativement équilibrée. Malgré une fécondité parmi les plus élevées d'Europe, la France connaît (comme l'Irlande) à une surreprésentation de sa jeunesse.

Notre pays se distingue nettement des pays les « plus vieux » d'Europe (Allemagne, Grèce, Italie) mais qui ont connu depuis dix ans un vieillissement de la population plus modéré. Ces trois pays avaient en 2009 une part de personnes âgées importante qui a progressé moins vite que celle de la France. À l'inverse, d'autres pays (Danemark, Pays-Bas, Pologne ou Finlande par exemple) qui étaient dans une situation comparable ou plus favorable que la France il y a dix ans, ont connu un vieillissement plus important. La part des personnes de 65 ans et plus est passée en Finlande de 16,8% à 21,8% pendant cette période.

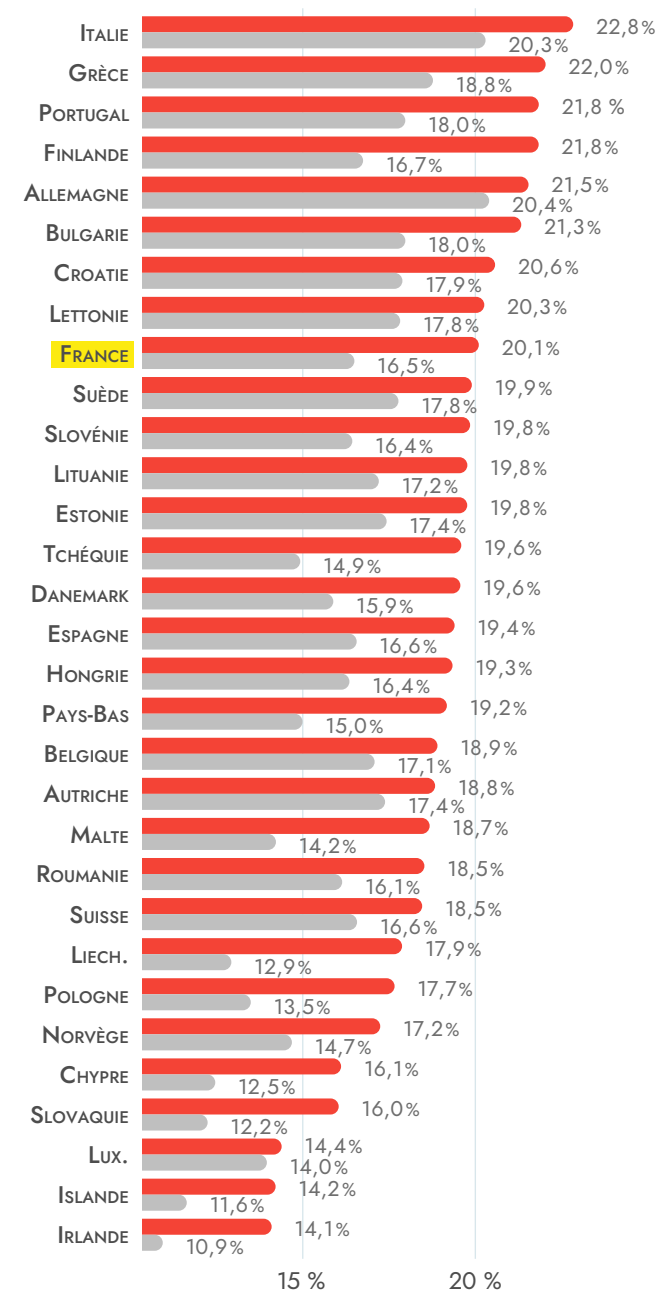
Les contrastes entre régions européennes (NUTS 2)

Ce constat général ne doit pas masquer les différences régionales importantes qui existent en France. Les anciennes régions de l'Est et du Nord sont relativement moins « âgées » que celles situées au sud de la Loire. Parmi ces dernières, la Bourgogne, l'Auvergne, le Limousin ou encore Poitou-Charentes se distinguent par une proportion de personnes âgées nettement supérieure à la moyenne européenne et nationale. Ces quatre régions ressemblent dans leur structure démographique aux régions « les plus âgées » d'Allemagne (Saxe, Saxe-Anhalt, Brandebourg), d'Italie (Piémont, Ligurie, Emilie-Romagne, Toscane, Ombrie, Marches, Abruzzes), de Grèce (de la Thessalie au Péloponnèse), du Portugal (Centre et Alentejo) ou encore d'Espagne (Castille, Asturies, Galice).

DANS L'UNION EUROPÉENNE (UE)



DANS LES PAYS EUROPÉENS



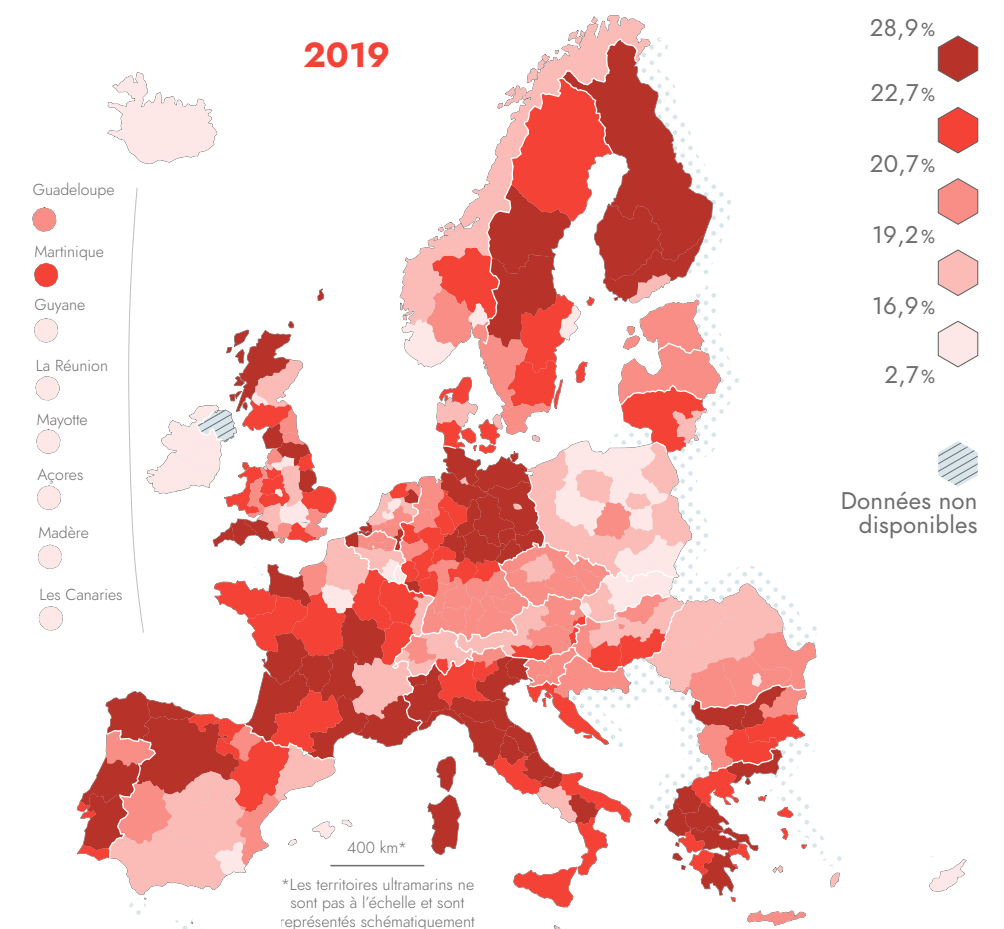
Les DROM constituent un cas spécifique : la Réunion, mais surtout la Guyane et Mayotte sont parmi les territoires les plus jeunes d'Europe (respectivement 5,8% et 2,7% de personnes âgées de 65 ans et plus). Les Antilles connaissent quant à elles un vieillissement très rapide de la population. La part des personnes âgées qui était de 14,6% en 2019 s'élève désormais à 21,8% (+ 7,2 points de pourcentage en dix ans, soit la plus forte augmentation des régions européennes).

Du fait de la situation dans les DROM, le cas de la France est atypique par rapport à nos voisins européens. La part des personnes âgées et des retraités varie très fortement d'une région à l'autre. Entre l'ancienne région Limousin, territoire « le plus âgé » du pays (26,7%) et Mayotte « la moins âgée » (2,7%), l'écart est de près de 23 points, soit le plus important d'Europe.

Certains territoires, grâce à leur rôle de région capitale ou de grand centre urbain, réussissent à contenir ce vieillissement. Vienne, Hambourg, Berlin, Luxembourg ou Stockholm ont connu un vieillissement modéré depuis dix ans alors même que ces territoires ont moins de 16% de personnes de 65 ans ou plus. La région de Bruxelles-Capitale a même fortement rajeuni : la part des personnes de 65 ans et plus a diminué passant de 14,2% en 2009 à 13,1% en 2019.

Source : Eurostat
Réalisation : ANCT padt 2020

DANS LES RÉGIONS EUROPÉENNES



Évolution des disparités entre les régions européennes

